

AURIEUR LA LETTRE#05



ACTUALITÉS

ALLÔ? MME LE MAIRE?



Dans le contexte de crise sanitaire et pour garder le contact avec les Auriolais, une ligne téléphonique pour joindre Mme le Maire est mise en place pour permettre aux administrés d'échanger sur des sujets qui les concernent et leur tiennent à cœur : vie locale, décisions

et projets portés par la commune...

Ces permanences téléphoniques auront lieu les derniers lundis de chaque mois de 14h à 18h. C'est simple comme un coup de fil ! « Allô Madame le Maire » débutera le lundi 29 mars au 04 42 04 70 06. Les prochaines permanences auront lieu les 26 avril et 31 mai 2021.

LA FUTURE MAISON DU BEL ÂGE PREND FORME!



Les travaux de la Maison du Bel Age ont démarré en février. À l'intérieur de ce site qui se veut convivial et accueillant "comme une maison", un quichet d'accueil

avec un coin détente et un espace rencontres pour jouer et échanger. Cette antenne locale des services du Département installée dans les anciens locaux de la maison sociale, devra permettre de prolonger l'autonomie des seniors tout en leur donnant des outils pour améliorer leur qualité de vie au quotidien au travers de 3 axes clés : Informer les personnes de 60 ans et plus et leurs familles, protéger et lutter contre l'isolement.

ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE L'ISOLEMENT! REPRISE DES ACTIVITÉS SENIORS DE PLEIN AIR À COMPTER DU 12 MARS Les activités municipales de plein air à destination de nos seniors (sport, randonnée...) reprennent à compter du 12 mars Différents créneaux seront disponibles. Renseignements et inscriptions auprès de l'espace seniors au 04 42 70 82 63

■ NOUVELLE DYNAMIQUE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

Notre commune a franchi un pas décisif en terme de maintien et de développement de son agriculture péri-urbaine au travers d'une délibération, présentée au Conseil Municipal du 1er février, proposant la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP). Cette ZAP représente des enjeux en d'alimentation matière en circuit court pour les habitants, pour nos crèches et nos écoles,



mais aussi, de protection de l'environnement et de prise en compte des risques naturels (incendie, inondation). Associée à un programme d'actions, elle permettra de préserver durablement les terres nourricières soumises à une forte pression foncière et de maintenir une agriculture locale contribuant au Mieux-Vivre Ensemble. En parallèle, un partenariat a été signé avec le Campus Nature Provence - dont fait partie le Lycée agricole Valabre - pour que plusieurs cursus (CAP agricole métiers de l'agriculture spécialité viticulture et maraîchage et Brevet Professionnel de responsable d'exploitation agricole) en formation continue et formations apprenantes puissent prendre leurs quartiers au château de la Bardeline / Cité de la jeunesse, dès septembre. Une dynamique, qui s'installera ainsi dans le temps en faveur d'une agriculture économiquement viable et éco-responsable afin de poursuivre la longue histoire agricole de notre territoire auriolais, terre de valeurs.

■ LE COURS, FUTUR TERRAIN DE JEUX POUR LES PETITS



La commune prépare un projet d'aménagement d'une aire de jeux dédiée à nos bambins sur le Cours du 4 septembre. Ce projet permettra d'allier qualité, sécurité et surtout, plaisir des enfants!

En attendant, l'aire de jeux du Basseron se refait une beauté...





A la demande de plusieurs élus de la commune membres du Conseil d'Administration du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH) et dans le cadre de la campagne d'intérêt général pour la prévention des inondations une équipe du SMBVH a réalisé d'importants travaux de débroussaillage sélectif sur les différents cours d'eaux, sur un linéaire total de 10 kms environ. Certains affluents présentaient de sévères carences d'entretien et de nombreux embâcles, une campagne est en cours notamment sur la Vède pour y remédier. Une livraison de plants forestiers en godets et quelques baliveaux tiges ont également été mis en place aux Pibles. En parallèle, une étude hydrolique a été engagée pour l'aménagement des berges de l'Huveaune au niveau du centre-ville.

WWW.MAIRIE-AURIOL.FR



La Lettre #05 Mairie d'Auriol Place de la Libération 13390 AURIOL 04 42 04 70 06

Directeur de la Publication : Véronique MIQUELLY Rédaction : Sandrine RAFFAELLY Jean-Paul ALLOUCHE Sophie GARCIN-MARCON

Conception & mise en page : DACC - Service Communication

Crédits photographiques : SMBVH - Mairie d'Auriol - Merci à la famille CAZALIC pour sa participation !

Impression & façonnage Imprimerie Caractère & Sira 5800 exemplaires - Dépôt légal N°ISSN 2777-4457

.



AMÉNAGEMENT - URBANISME

■ LES PROJETS QUI SORTENT DE TERRE...

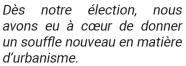
Ce ne sont pas moins de cinq projets immobiliers qui vont voir le jour prochainement sur notre commune. Tous sont issus de l'ancienne municipalité. Certes, notre commune a besoin de produire du logement, et notamment social, mais ces projets vont occasionner des nuisances pour nos concitoyens.



- Le premier permis de construire en date du 24/10/2016 - la résidence « Les Loges de Bacchus », situé entre la rue de la cave et le chemin Saint Pierre, sur un terrain de 2 541 m², est un immeuble collectif constitué de 77 logements dont 39 sociaux en cours de finition.
- 2. Le deuxième permis de construire en date du 12/11/2019 - situé au 8, Impasse Notre Dame sur un terrain d'assiette de 4 566 m², la résidence « La Cour des Dames », après démolition de 4 habitations, verra l'édification d'une habitation individuelle et d'un immeuble de 88 logements dont 46 sociaux.
- 3. Le troisième permis de construire en date du 28/11/2017 situé Chemin de la Barrière sur un terrain de 5 261 m², « Les Restanques » livrera 28 logements collectifs dont 9 sociaux pour une surface de plancher de 1 536 m².
- 4. Le quatrième permis de construire en date du 22/10/2018 - un programme de logement social de la SA Logirem sur un terrain de 27 154 m² bordant la route départementale 560 à Pont de Joux participera à la construction de 110 logements dont 55 sociaux.
- 5. Enfin, le cinquième permis de construire en date du 04/03/2019 et non des moindres, très imposant, « La Réserve» situé chemin des Gypières quartier Pont de Joux également, comportera 180 logements dont 90 sociaux (8 bâtiments collectifs et 6 villas) sur un terrain de 135 882 m2, pour une surface totale de plancher de 12 104 m2. Cette résidence a fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif, qui est aujourd'hui purgé, et les travaux devraient démarrer en juin prochain.



LE MOT DE L'ÉLU



En effet, après avoir pris connaissance en détail des projets initiés par l'ancienne majorité et que nous sommes aujourd'hui contraints de gérer,

nous avons pu mesurer l'impact sur le quotidien des administrés en terme de nuisances (besoin croissant en places de parking, réseau viaire à entretenir et développer, circulation perturbée...). Alors que depuis de nombreuses années, aucun élu n'était en charge spécifiquement de l'urbanisme, la nouvelle équipe, en me désignant adjoint délégué dans ce domaine a souhaité faire de ces dossiers une des priorités de son mandat. Soucieux du bien vivre à Auriol, j'ai pleinement conscience que les décisions que nous prendrons façonneront inévitablement et durablement notre cadre de vie que je souhaite à tout prix préserver.

Ainsi, dans cette nouvelle dynamique, j'ai voulu m'entourer de techniciens aguerris : Hervé SANTA MARIA et Ange ANTONINI. Je leur accorde toute ma confiance pour désormais vous accompagner au mieux dans vos démarches.

Jean-Jacques MOLARD, adjoint au Maire délégué à l'Aménagement, l'Urbanisme, l'Habitat, le Logement et la Mobilité

URBANISME : UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE



Suite aux départs de Caroline MILLO et de Brice FABRE, le service urbanisme est totalement renouvelé avec l'arrivée d'Ange ANTONINI et Hervé SANTA MARIA. Leurs parcours sont différents mais ils ont en commun le service au

public dans le conseil et l'accompagnement des administrés. Ange, est passé par les services techniques et règlementation de notre commune. Hervé, arrive sur la commune après un passage par la Métropole. Bonne continuation à Auriol!

EN BREF

DES ACTIONS OUOTIDIENNES DES SERVICES TECHNIQUES AU SERVICE **DES ADMINISTRÉS**



Techniques effectuent Services chaque jour de multiples interventions sur l'espace public dans des domaines aussi variés que le nettoiement. l'entretien de la voirie communale, les espaces verts. la maçonnerie ou l'éclairage... Certaines sont programmées dans le cadre de leurs missions, à la demande aussi du Maire et des élus, et d'autres, remontent suite à des signalements d'administrés. Une multitudes d'interventions qui contribuent au maintien de notre cadre de vie à Auriol : débroussaillage, mise en sécurité des jeux d'enfants et réparation de candélabres, rebouchage de la voirie et de trous sur les trottoirs ou comme sur cette photo, travaux dans les écoles pendant les vacances. Cela a représenté près de 313 interventions au mois de février 2021.

DÉPLACEMENTS PLUSIEURS DE POINTS DE COLLECTE



Depuis le 25 février, de nouvelles colonnes aériennes d'ordures ménagères ont été positionnées derrière l'église sur le chemin de St Pierre par le service métropolitain de collecte des déchets. Cette installation fait suite à la fermeture des conteneurs enterrés installés face à l'église en raison de contraintes liées à la salubrité et au réaménagement de l'espace public. Une information aux riverains a été effectuée. Du côté de l'Impasse de la Barrière, les conteneurs ont été supprimés au profit de nouveaux points enterrés.

Et chemin de Bon Vallon, de nouveaux points de conteneurs aériens ont été mis en service au 1er mars.

BIENVENUE À OLIVIER. COORDINATEUR DE NOTRE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)



Dans la lettre 4, nous vous parlions de la création de la réserve communale de sécurité civile (RCSC). Le coordinateur municipal. bénévole, y joue un rôle primordial. Nommé par le Maire par arrêté municipal, il est associé aux actions menées par la Municipalité en cas d'événements majeurs sur la commune et coordonne les équipes de la Réserve Communale de Sécurité Civile sous les directives du Maire. Olivier Bernard, 38 ans. ancien policier municipal à Auriol.

des missions « gestion des risques majeurs» sur la ville d'Aubagne et porteur de la création de la RCSC d'Aubagne. Il est également sapeur-pompier volontaire et président de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Auriol. Une personne & engagée et attachée à la commune d'Auriol!

titulaire d'un diplôme en matière de gestion des risques, a été choisi. Il est chargé

L'AGENDA

Vendredi 19 mars à 18h Devant le monument aux morts

COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE - cette commémoration se tiendra sans public

ATELIERS TOUCHATOU

pour les 6/9 ans

4 mai - Jeudi 6 mai

Activités manuelles pour les enfants à la Ludothèque - Section jeunesse de la bibliothèque - les jours suivants :

Les mercredis 7 avril et 12 mai à 15h pour les 3/5 ans Les mercredis 21 avril et 26 mai à 10h

Ateliers "vacances scolaires" à 10h pour les 6/9 ans et 15h pour les 3/5 ans les : Mardi 27 avril - Jeudi 29 avril - Mardi

Gratuits sur réservation auprès du service jeunesse au 04 42 01 91 09

Dimanche 25 avril à 11h Devant le monument aux morts

COMMÉRATION DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS DE LA SECONDE GUERRE **MONDIALE**

Programmation sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires



Après de petits travaux sur le chemin du Clos, le trottoir de la banne a fait peau neuve avec une attention particulière apportée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

RCSC: REJOIGNEZ-NOUS!

Les entretiens préalables aux recrutements se feront après prise de RDV les vendredis 26 mars et 2 avril et les samedis 27 mars et 3 avril.

Les demandes de RDV se font par mail à : rcsc.auriol@mairie-auriol.fr ou au **04 42 36 71 40 - Un formulaire** est disponible sur le site de la ville.

ESPACE D'EXPRESSION LIBRE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

« Agir pour Auriol » est dissout. Retrouvez les 6 élus de l'opposition municipale avec l'association "Auriol à venir ". Rejoignez-nous.

Tél.: 06.73.19.70.70

Site internet: auriol-a-venir.org

Adresse mail:

contact@auriol-a-venir.com Facebook: auriol-a-venir

> RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE « Auriol »!







